

# - PRODUIRE UN DOCUMENTAIRE POUR LA TÉLÉVISION

## **Points forts**

- Acquérir la maîtrise de la production audiovisuelle de la conception du programme à sa livraison.

## **Public**

Producteurs, auteurs, réalisateurs, directeurs de production, assistants de production, coordinateurs de production, chargés de production, chargés du développement souhaitant accompagner des projets documentaires.

## **Pré-requis**

- Avoir une première connaissance de la production audiovisuelle.

## **Objectifs pédagogiques**

- Analyser les composantes artistiques et techniques d'un documentaire pour la TV.
- Définir la nature des moyens et le type des procédures de fabrication.
- Evaluer les quantités et les durées en personnels, comédiens, moyens et matériels.
- Etablir le chiffrage du projet et le devis.
- Evaluer les financements entrant dans le cadre d'un documentaire TV.
- Adopter une attitude professionnelle et les bons réflexes en situation de production.
- Parvenir en fin de stage à savoir conduire la production d'un programme audiovisuel de documentaire.



## Contenu

La production d'un documentaire pour la télévision, du développement à la livraison du PAD et des rendus de comptes, en passant par la préparation, le tournage, la gestion budgétaire et le bon déroulement d'une production en rapport très étroit avec la chaîne.

## Programme

### JOUR 1 :

- Le producteur. Le directeur de production.
- Les rapports entre le producteur et le scénariste.
- Le relationnel avec la chaîne qui entre dans le projet et les discussions avec elle.
- Les différentes étapes administratives, juridiques, financières et logistiques avec la chaîne, dès son accord sur le projet, jusqu'aux rendus de comptes.
- Les contacts avec l'éditorial et avec l'administration de production de la chaîne.

### JOUR 2 :

- L'évaluation d'un documentaire TV en fonction du séquençier, des intentions de réalisation et de la chaîne entrant dans le projet.
- La convention collective de l'audiovisuel.
- L'établissement du devis.

- Etude de cas.

### **JOUR 3 :**

- La politique éditoriale des chaînes de télévision.
- La stratégie de production et la recherche de financements (les diffuseurs (préachats et coproductions).
- la PROCIREP-ANGOA-AGICOA.
- Les aides régionales.
- Les aides ministérielles.
- Les aides internationales.
- Les préventes.
- Les coproductions internationales.
- Le Crédit d'impôt.
- Les aides européennes (CREATIVE EUROPE, etc.)

### **JOUR 4 :**

- Les contrats pour un documentaire TV : option, cession de droits d'auteur et auteur-réalisateur, contrat de coproduction déléguée, contrat de pré-achat de droits de diffusion, mandat de ventes, contrat de coproduction international, etc.
- Le tournage et la post-production.
- Les RNPP et la répartition en fonction des couloirs de récupération, des territoires, etc.

### **JOUR 5 :**

- Les assurances.
- Le FSA - L'autorisation préalable et l'autorisation définitive (le sélectif et l'automatique).
- L'escompte des contrats auprès d'un établissement financier
- Exercice pratique : Les participants budgétisent un documentaire à partir d'un cas réel.
- Chiffrage des 9 postes du devis.

## **Formateurs**

Myriam Marin-Célibert, directrice de production expérimentée.

## **Méthode pédagogique**

- Les groupes sont au maximum de 8 personnes pour une meilleure approche pédagogique, les échanges avec la formatrice, pouvoir poser des questions, pouvoir revenir sur des points moins bien compris et la possibilité d'un suivi individuel.
  - Alternance de cours théoriques et d'illustrations par des cas pratiques de documentaires produits par le formateur.
  - Des temps sont réservés pour une application concrète et constante des acquis.
- En fin de formation vous seront remis une Attestation individuelle de fin de formation et une Attestation de présence.

## **HANDICAP**

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et aménageables pour les personnes en situation de handicap. Pour toute situation demandant un soin particulier, merci de nous contacter au préalable afin de définir ensemble l'organisation à mettre en place.

## **Matériels utilisés**

- Chaque stagiaire travaille sur son propre ordinateur, la salle de cours étant équipée de prises et de WiFi.
- Lorsque la formation se déroule à distance, elle a lieu sur ZOOM, en "distanciel synchrone", c'est à dire en face-à-face avec votre formateur et non au travers de vidéos à regarder chez vous.
- Pour les sessions à distance, il est demandé aux stagiaires de disposer d'un accès internet rapide, d'un micro-ordinateur avec micro et caméra.

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

- Suivant la méthode de financement, les délais d'accès à la session peuvent varier de 2 jours à quatre semaines (financement personnel, dossier Afdas auteur ou intermittent, dossier Pôle-emploi, etc.). Tenez-en compte dans le montage de votre dossier.
- Modalités d'évaluation : durant la dernière heure de formation, vous devrez remplir et remettre au formateur une évaluation à chaud et dans les six mois vous recevrez par email une évaluation à froid.

▪ DIRECTEUR DE PRODUCTION EN FICTION TÉLÉ, LES

INDISPENSABLES.

- PRODUIRE UN FILM DE PUB.



## **Formation CDFCP**

### **Références stage**

25536

### **Dates et lieux**

PARIS STALINGRAD

du 14 au 18 avril 2025

du 8 au 22 septembre 2025

du 15 au 19 décembre 2025

Prix : **1600 €TTC**

### **Durée**

5 jours (35 heures)

# Max personnes

8

## Révision

22/11/2022

## Catégorie

Perfectionnement & Acquisition des connaissances

Nous contacter ?

Cliquez ici.



## Le soutien à la production documentaire

## Le marché du documentaire en 2019